



Les chrétiens ne prennent pas leur retraite

1. Travailler dur six jours par semaine
2. Une vision mondaine de la retraite
3. D'un travail à l'autre

La retraite n'est pas biblique.

Avant que vous ne pensiez que j'accuse toutes les personnes âgées de plus de 65 ans d'avoir un comportement non biblique, permettez-moi d'expliquer pourquoi les chrétiens réformés devraient se méfier du concept de la retraite.

Dieu a créé les hommes et les femmes pour qu'ils travaillent. Il a placé Adam dans le jardin d'Eden « *pour le cultiver et pour le garder* » (Gn 2.15). Cela constituait une mise en pratique du mandat culturel où Dieu avait demandé à l'homme et à la femme : « *Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la* » (Gn 1.28). Bien que la chute ait rendu le travail pénible (Gn 3.17-19), Dieu continue d'appeler chaque personne à travailler et à œuvrer pour son Royaume.

Ce travail constitue *plus* qu'un simple emploi rémunéré. Le travail rémunéré est un travail, mais s'occuper des enfants est aussi un travail. Les tâches ménagères et les travaux de jardinage sont du travail. Le bénévolat constitue un travail. Servir les autres est un travail.

1. Travailler dur six jours par semaine

Nous sommes appelés à travailler six jours par semaine tout au long de notre vie, avec le don d'un repos régulier le septième jour. Les Écritures contiennent plusieurs reproches envers ceux qui se dérobent au travail. Les Proverbes appellent le paresseux à considérer les voies de la fourmi travaillante (Pr 6.6-11). Dans la parabole des talents, Jésus condamne le serviteur qui a enfoui son talent dans le sol en s'exclamant : « *Serviteur mauvais et paresseux* » (Mt 25.26). Paul met en garde les chrétiens contre l'oisiveté :

« *Car lorsque nous étions chez vous, nous vous recommandions ceci : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or, nous apprenons que certains d'entre vous vivent dans le désordre et qu'au lieu d'agir, ils s'agitent. Nous invitons ces gens-là et nous les exhortons par le Seigneur Jésus-Christ, à travailler paisiblement et à manger leur propre pain* » (2 Th 3.10-12).

En plus de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le chrétien est également appelé à « *travailler honnêtement de ses mains, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin* » (Ép 4.28). Nous sommes appelés à travailler selon nos possibilités, pour notre bien, pour celui de notre prochain et, en fin de compte, pour la gloire de Dieu.

2. Une vision mondaine de la retraite

Cependant, notre culture nantie du 21^e siècle a inventé le concept de retraite. Les politiques publiques et les attentes culturelles encouragent les gens à travailler jusqu'à l'âge de 64 ans et 364 jours, puis à cesser complètement de travailler le jour de leur 65^e anniversaire. Notre culture promet qu'à partir de ce jour, la vie peut se transformer en loisirs, en vacances exotiques, en parties de golf et en attention portée aux petits-enfants. C'est une sorte d'horreur et de malheur que de devoir travailler après 65 ans.

C'est cette caricature de la retraite qui, selon moi, contrevient à la Parole de Dieu. La Bible ne présente aucun précédent de retraite ou de choix d'un âge arbitraire pour cesser de servir dans le Royaume de Dieu.

Certains répliqueront peut-être que le repos s'avère bénéfique et qu'il est prescrit par la Bible. C'est vrai. Cependant, le repos perpétuel avant d'entrer dans la gloire n'existe pas. Le quatrième commandement, bien qu'il mette l'accent sur le repos, ordonne toujours ceci : « *Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage* » (Ex 20.9). C'est le modèle que Dieu a donné depuis la création du monde. Notre repos éternel ne commence pas à l'âge de 65 ans. Ce repos ne se trouve que dans la vie à venir.

3. D'un travail à l'autre

Ainsi, les chrétiens réformés ayant pris leur retraite ou s'approchant de celle-ci devraient s'encourager mutuellement à chercher des moyens d'envisager de travailler pour le Royaume de Dieu, dans la mesure de leurs possibilités. Ils pourront travailler en exerçant un emploi rémunéré, en s'occupant de leurs petits-enfants, en servant davantage dans l'Église ou en faisant du bénévolat dans la société. Et cela vaut la peine de le répéter : *dans la mesure de vos possibilités*. L'affaiblissement de la santé et de l'énergie lié à la vieillesse peut limiter les possibilités de service, et c'est d'ailleurs ce qui se produit.

Je pourrais suggérer de nombreuses possibilités de service, mais je me contenterai d'en proposer une à partir de mon expérience personnelle. Cette suggestion s'adresse aux hommes plus âgés de l'Église. La jeunesse de mon Église d'Abbotsford constitue une bénédiction. Cette Église déborde littéralement de familles et de jeunes enfants. Cette situation, aussi belle qu'elle soit, comporte aussi des défis. Le jeune âge de nombreux potentiels anciens et diacres n'ayant jamais exercé ces ministères auparavant constitue l'un de ces défis. Je viens de terminer mon premier mandat comme diacre. À l'exception d'un frère expérimenté, les cinq autres avaient déjà exercé des fonctions de diacres, dans la vingtaine ou la trentaine. Nous avons tous servi au mieux de nos capacités, mais il ne fait aucun doute que notre jeunesse et notre inexpérience se sont souvent manifestées. C'est dans de telles situations que les hommes à la retraite qui ont déjà servi comme anciens ou comme diacres ont une occasion parfaite d'encadrer, de conseiller et d'encourager les jeunes diacres ou anciens. Par exemple, ils pourront les accompagner lors de visites, prier plus spécifiquement pour l'exercice du ministère de l'un d'entre eux, recommander des livres utiles ou encore offrir leur expertise et leurs conseils dans des situations difficiles.

Les possibilités de services pendant la retraite s'étendent à l'infini. Toutefois, l'essentiel consiste à considérer notre vie entière comme consacrée au service du royaume de Dieu, et non seulement les 65 premières années.

Levi Minderhoud

Traduit de « Christians don't retire » *Reformed Perspective*, 6 février 2025.

L'auteur est analyste politique pour ARPA Canada et demeure à Abbotsford, en Colombie-Britannique, au Canada.

www.ressourceschretiennes.com



2025. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))